



Réunion des DSC du 02/07/2009

La Direction a réuni les délégués syndicaux centraux des organisations syndicales aujourd'hui, pour discuter des dispositions à mettre en place dans le cadre des difficultés économiques actuelles.

La Direction a pris note des demandes de chaque organisation syndicale.

FO pour sa part a demandé que soit mis en place l'indemnisation du chômage partiel à 75 %, ainsi qu'un plan de départ volontaire.

FO a également demandé des données sur la population des établissements de Bourbon-Lancy et de Garchizy en terme: d'âges, d'années d'ancienneté, d'années d'entrée dans l'entreprise afin d'analyser ces éléments.

Suite à la réticence de la Direction de faire une convention sur l'indemnisation du chômage partiel à 75 %, FO a proposé l'application de la convention avec un effet rétroactif au 1^{er} mai 2009.

La Direction s'est engagée à répondre à toutes les demandes et viendra proposer un projet.

Prochaine réunion le 17 juillet à 9h00.